

INTERPELLATIONS.

39.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires, avec prière d'y répondre à la prochaine assemblée du Conseil, par (a) M. l'échevin Weldon, re mesures prises pour protéger l'aqueduc; (c) M. l'échevin Pauzé, re établissement d'une ligne de tramway dans le quartier Côte-des-Neiges; (c) M. l'échevin Pauzé, re nuisance causée par les sifflets de locomotives.

MOTION.

40.—Sur proposition de M. l'éch. PAUZE, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de faire exécuter à la journée les travaux de pavage en macadam asphalté pour lesquels un crédit de \$403,176.55, a déjà été voté et que ledit Bureau soit autorisé par le Conseil à ce faire.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD.
Le Conseil s'ajourne.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

RENE BAUSET,
Greffier-Adjoint de la Cité.

QUESTIONS.

39.—Certain questions were put to the Board of Commissioners with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council, by (a) Ald. Weldon, re measures taken for the protection of the Aqueduct; (c) Ald. Pauzé, re establishment of tramway line in Côte des Neiges Ward; (c) Ald. Pauzé, re nuisance caused by locomotive whistles.

MOTION.

40.—On motion of Ald. PAUZE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to have the asphalt macadam paving works for which an appropriation of \$403,176.55 has been voted, done by day labor, and that said Board be granted the necessary authorization to that effect.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst.-City Clerk.